

Séance du 06 Avril 2023

Le six avril deux mille vingt-trois, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 13/04/2023

Étaient présents : MM CORON Bruno, DUFORT Erik, PACARY Michel ; Mme PAISANT Nadège ; M. LECLERC Sébastien ; Mmes LESECQ Marie, BARBET Isabelle, LECHEVALLIER Blandine, NORGUET Catherine ; M. MARTIN Nicolas ; Mmes LEMERRE Honorine, LEHAIRE Solange, ANNE Dorothee.

Étaient excusés : Mme LEDOUX Malika (procuration M. DUFORT) ;
M. LEPLEY Laurent (procuration Mme PAISANT).

Mme ANNE, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte-rendu du 02 mars 2023 : M. le Maire demande s'il y a des remarques. M. PACARY souhaite préciser dans le paragraphe relatif au comptage de véhicules au PN 22, que le nombre annoncé est dans chaque sens de circulation. Aucune autre modification n'étant à apporter, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

I. Présentation du compte administratif 2022

Le compte administratif 2022 présente un excédent de fonctionnement de 65 427.27 € et un excédent d'investissement de 161 915.99 €.

II. Budget Prévisionnel 2023

M. le Maire présente les montants proposés par la commission des finances pour le budget 2023. Des ajustements ont été réalisés au fur et à mesure que les informations manquantes étaient connues.

M. le Maire présente les subventions demandées par les associations communales et propose une augmentation de 2 %. Il est également proposé de redonner une subvention à Bol d'Air car celle-ci ne rentre plus dans les critères d'attribution de Saint-Lô Agglo.

Le Budget s'équilibrerait à 626 375.90 € en fonctionnement et à 702 100 € en investissement. Il pourra toujours évoluer sensiblement jusqu'au vote fixé au 13 avril à 19h.

III. Affaires diverses

1/ Éparage des chemins communaux : M. PACARY a demandé 2 devis. Seule l'entreprise VANTOMME a répondu pour un montant de 3 204.60 € TTC. Le Conseil donne son accord.

2/ M. le Maire informe qu'un arrêté doit être repris pour modifier les horaires de l'éclairage public et préciser la baisse de 50 % de l'intensité lumineuse des 5 candélabres permanents.

3/ Un devis pour la reliure des registres Etat-Civil et Conseil Municipal a été demandé à l'Atelier de

Reliure d'Avranches. Il s'élève à 332.33 € TTC. Le Conseil donne son accord.

4/ Réouverture d'un commerce dans la commune. Une personne s'est faite connaître en mairie pour proposer une réouverture d'un bar tabac épicerie. Elle souhaiterait que la commune lui mette un bien à disposition et elle en serait la gérante. Le Conseil est défavorable et signale que des commerces sont à vendre à Belval et au Lorey.

5/ Mme NUEZ s'est présentée en mairie pour informer qu'elle et son mari habitaient Carantilly depuis le 1^{er} avril.

6/ Désignation des délégués pour les sénatoriales : une réunion est fixée le 9 juin.

7/ Terrain multisports : le Conseil souhaiterait qu'un règlement intérieur soit mis en place afin d'assurer une bonne utilisation. Un contrôle de conformité a été effectué et tout est aux normes. Il reste à réaliser le sol lorsqu'il ne pleuvra plus.

8/ Salle intergénérationnelle : Une première estimation avait été faite pour 150 m² et un montant d'environ 280 000 € HT. Une seconde estimation a été faite pour 199 m² et un montant de 408 000 € HT en incluant la démolition du cabinet infirmier et des toilettes publiques pour éviter des problèmes de garantie décennale.

9/ Ecole : un devis pour changer les rideaux de la dernière classe va être demandé. Le Conseil d'école va se réunir pour décider du maintien ou non de la semaine de 4 jours et demi.

IV. Questions diverses

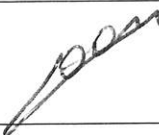
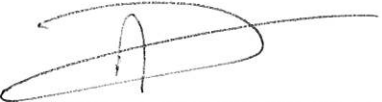
1/ M. DUFORT informe qu'il a participé à une réunion du SDEM le 30 mars concernant les bornes de recharges pour les voitures électriques. Il en existe 304 dans le département et elles peuvent recharger 2 voitures en même temps. Chaque borne coûte environ 10 000 € et peut bénéficier d'une subvention de 2 600 €. A compter du 1^{er} janvier 2025, il faudra une borne pour 20 places de stationnement.

D'autre part, M. DUFORT informe qu'un câble téléphonique est détendu à la Bilhaidière.

2/ Repas des aînés : Environ 60 personnes de plus de 65 ans y participeront.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H35.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Bruno CORON 	La Secrétaire, Dorothée ANNE 
Malika LEDOUX PP M. DUFORT	Isabelle BARBET
Erik DUFORT	Blandine LECHEVALLIER
Michel PACARY	Catherine NORGUET
Laurent LEPLEY PP Mme PAISANT	Nicolas MARTIN
Nadège PAISANT	Honorine LEMERRE
Sébastien LECLERC	Solange LEHAIRE
Marie LESECQ	

